

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 27 septembre 2011 à Bruxelles, Bureau fédéral.

APPROUVE

Présents: MM. Francis MERCIER, Président- - Pierre LEDENT, Secrétaire - Guido CLAES, Vice-président - Stefan DAMMAN - Pierre GEERAERTS

Excusés : M. Patrick VAN PETEGHEM

1. Lecture et approbation du PV du 07-09-2011

Le PV de la réunion du 07-09-2011 est lu et approuvé.

2. Tirage au sort Coupe de Belgique « B »

La Louvière B	Genk A (+5)
Aalst (+10)	Merksem
Ensival	Charleroi
Leuven	Blankenberge
Hasselt	Calypso (+5)
Waregem	Eupen
Roeselare	VZ Gent
Strombeek (+5)	Soignies

Les matches se joueront le WE 11-12-13/11/2011

3. Championnat 2011-2012

3.1. Match Coupe de Belgique « B » BCB01 Ixelles – Leuven du 16-09-2011

Le joueur n°11 du club d'Ixelles n'a présenté aucun document pouvant l'identifier et a pris part au match. En ne présentant aucun document pouvant l'identifier, le joueur enfreint les règles CBWP 06.2 et CBWP 06.3 et donc ce joueur n'était qualifié pour prendre part au match.

La Commission Sportive en application de la règle CBWP 17.2 a décidé d'infliger le Forfait à l'encontre du club d'Ixelles et demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait.

3.2. Le secrétaire fait remarquer que de nombreuses feuilles de match ne sont pas correctement complétées et que dans le manuel il est stipulé que toute feuille de match incomplète sera sanctionnée d'une amende administrative.

La Commission Sportive demande au secrétaire de donner un avertissement pour la première feuille incomplète et ensuite infliger l'amende administrative pour les feuilles suivantes.

4. Divers

4.1. La Commission Sportive confirme la décision ci-dessous prise le 22-09-2011 suite à une concertation par mail.

Concerne tous les clubs U20 et SH I

Suite à une panne du fond de la piscine de Zwevegem, la Commission Sportive autorise, vu le cas de force majeur, et à titre exceptionnel, le club de KZ Kortrijk jouera tous ses matches de la phase classique du Championnat 2011-2012 dans un champ de jeu d'une longueur de 25m avec 1,80m minimum de profondeur sur toute la longueur.

Si le fond de la piscine est réparé pour les Tours Finaux, le club de KZ Kortrijk jouera ses Tours Finaux dans un champ de jeu de d'une longueur de 30m avec 1,80m minimum de profondeur sur toute la longueur. La largeur du champ de jeu étant celle de la piscine.

4.2. M. Pierre GEERAERTS fait remarquer que l'appel a candidature pour les Finales des Coupes de Belgique a été envoyé aux clubs.

L'ouverture des soumissions se fera le 20/10/2011 à 19h00.

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT,
Secrétaire**

Prochaine réunion :

Mardi 25 octobre 2011 – 18.15 – Bruxelles, Bureaux Fédéral